



HAL
open science

**De l'exploitation historique de la tourbe dans la vallée
de la Somme à la mise en nature des zones humides dans
l'agglomération amiénoise : mutations paysagères et
sociales**

Sylvain Dournel

► **To cite this version:**

Sylvain Dournel. De l'exploitation historique de la tourbe dans la vallée de la Somme à la mise en nature des zones humides dans l'agglomération amiénoise : mutations paysagères et sociales. Histoire économique et sociale de la tourbe et des tourbières, Groupe d'Histoire des Zones Humides, Oct 2007, Laon, France. pp.211-228. hal-01017370

HAL Id: hal-01017370

<https://hal.science/hal-01017370>

Submitted on 9 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De l'exploitation historique de la tourbe dans la vallée de la Somme à la mise en nature des zones humides dans l'agglomération amiénoise : mutations paysagères et sociales

Sylvain DOURNEL¹

Les eaux courantes et stagnantes jouent un rôle déterminant dans la structure de l'agglomération amiénoise. Traversant la ville d'est en ouest, la Somme s'enrichit des eaux de ses deux principaux affluents : l'Avre et la Selle. Si le lit d'inondation de chacun d'eux est composé de marais tourbeux, il est également animé par un réseau de plans d'eau, de canaux et de fossés s'immisçant jusqu'au sein du tissu urbain le plus dense. Ces particularités morphologiques caractérisent deux paysages singuliers à l'est de la ville, les hortillonnages et les étangs, représentant pour les habitants et les acteurs de l'agglomération un ensemble de nature préservée et de qualité paysagère. Cependant, l'originalité de ces territoires est liée à l'action pluriséculaire de l'homme. Le parcellaire laniéré des hortillonnages, les formes rectilignes des plans d'eau et des fossés témoignent du façonnement progressif des milieux par le maraîchage et l'extraction de la tourbe.

Dès le Moyen Âge classique, les sociétés rurales ont exploité les fonds de vallée tourbeux pour leurs apports d'amendement et de combustible. Cependant, les surfaces marécageuses dominaient à l'origine les fonds de vallées. Le paysage y était fermé et les eaux stagnantes rares. Par ce biais, le maraîchage et l'extraction de la tourbe ont conduit à une nette diversification des zones humides. Reste à savoir comment ces deux activités se sont structurées dans le temps et dans l'espace pour aboutir aux paysages singuliers des hortillonnages et des étangs. Face à cela, les conjonctures contemporaines posent également la question du passage de l'économie extractive et maraîchère des marais tourbeux à leur réappropriation contemporaine sous les dominantes esthétique et environnementale.

¹ Doctorant en géographie-aménagement-environnement, Centre d'études sur le développement des territoires et l'environnement (CEDETE, EA 1210), université d'Orléans, département de géographie, 10, rue de Tours, BP 46527, 45065 Orléans cedex 2, sylvain.dournel@univ-orleans.fr. Thèse en préparation sur les enjeux de la requalification des milieux fluviaux et humides en ville, à partir des projets menés dans les agglomérations amiénoise et orléanaise.

I- Origine et structure socio-économique des activités de maraîchage et d'extraction de la tourbe

La vallée de la Somme représente l'une des plus longues tourbières alcalines d'Europe (Manneville *et al.*, 2006). Avec ses affluents, elle abrite les trois-quarts des ressources tourbeuses de Picardie. En revanche, sa répartition reste inégale à l'échelle du bassin versant : la région d'Amiens (moyenne Somme) est marquée par des épaisseurs variant de 2 à 4 m quand la commune de Long, située à 30 km en aval, en contient un peu plus du double (Cloquier, 2006 ; Defer, 1998). Néanmoins, une telle accumulation de matière garantit à la capitale picarde une couche de tourbe noire de bonne qualité. L'homme s'est efforcé de tirer parti de cet héritage paléo-environnemental par les activités de maraîchage et de tourbage.

Marquées par des temporalités différées, elles justifient une présentation à part entière, tout en reposant sur une même démarche d'analyse attachée au modelage du milieu, au poids économique et à la structure sociale du secteur professionnel en question, à partir de documents des archives départementales de la Somme.

I-1 Les hortillonnages : le drainage d'un site marécageux voué au maraîchage

Les hortillonnages se sont développés au niveau de la confluence de l'Avre et de la Somme, sur une portion de bief du fleuve, marquée par des écoulements lents favorables à la divagation et au partage des eaux. Hortillonnages vient de *hortus*, signifiant jardins en latin. Si l'étymologie du nom porte à croire que son origine remonte à l'Antiquité, les premières références manuscrites se situent vers 1225-1250. Ces dernières font état de transactions foncières, suite à l'instauration de la politique d'assolement triennal. En complément, le métier d'hortillon figure également sur la statuaire de la cathédrale d'Amiens, édifiée en majeure partie au cours des XIII^e et XIV^e siècles. De manière plus précise, le plan d'Amiens de 1542 donne un aperçu inédit de la physionomie et de l'étendue du site (*figure 1*).

La conversion du marais en zone de cultures a nécessité au préalable d'intenses travaux de drainage et de défrichage avant d'opérer le mélange de la terre à la tourbe sous-jacente (Codiqué, 1912). Le façonnement du milieu fut progressif : les dernières extensions sur les communes de Longueau et de Camon ne remontent qu'au début du XIX^e siècle².

² Arch. dép. Somme, 99S355528, *Mémorial d'Amiens*, 19 juillet 1855.

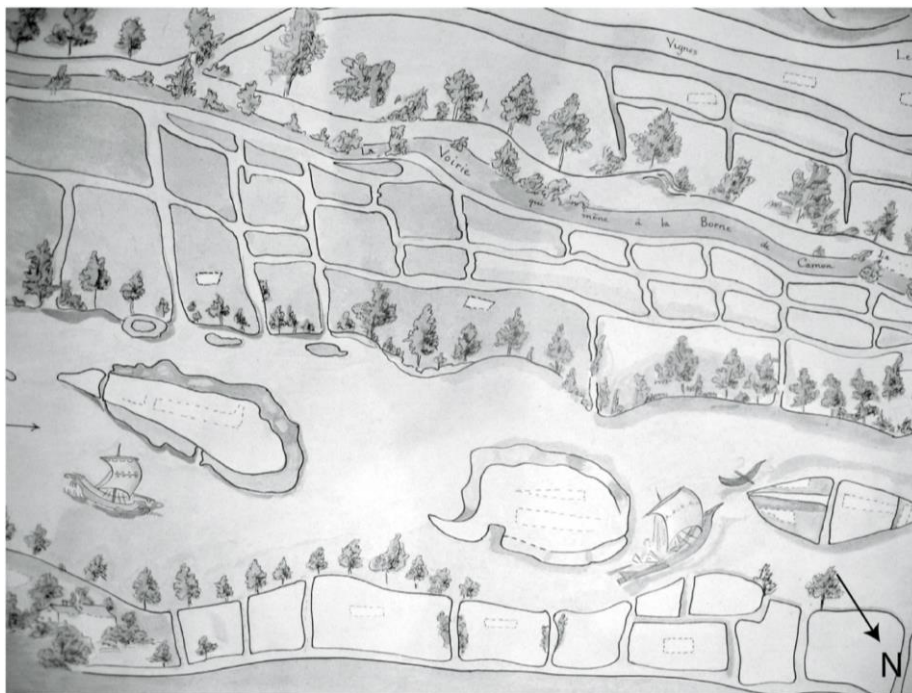


Figure 1 : Amiens et les hortillonnages en 1542 (détail), un témoignage inédit de la physionomie du site (source : Arch. dép. Somme, 1 F I71)

Ces aménagements initiaux expliquent l'actuel aspect géométrique et laniéré, fait de parcelles de 4 à 40 ares (*les aires*) entourées d'un réseau de canaux (*les rieux*) connectés aux cours de la Somme et de l'Avre (*figures 1 et 2*). Les 67 km de voies d'eau (*Réhabilitation paysagère des hortillonnages d'Amiens, tome 1. Diagnostic, 2002*) témoignent du maillage particulièrement dense des rieux. D'une largeur globale de 2 à 4 m, ils représentent l'unique moyen d'accès aux zones de cultures. Un tel héritage nécessite un entretien régulier pour éviter le retour des hortillonnages à l'état de marécage. Les dynamiques d'envasement et d'atterrissement des canaux, d'émiettement et d'affaissement des aires et de fermeture paysagère par lignification sont particulièrement actives, à cause du climat humide ambiant et de la fertilité du sol. Ainsi, à raison de deux fois par an, du 15 septembre au 15 octobre et du 15 mai au 15 juin³, l'hortillon assure le faucardage, la stabilisation et le rehaussement des berges de sa parcelle ainsi qu'un amendement de ses terres par l'apport des limons issus du curage des rieux. En effet, toute pièce de culture doit être

³ *Ibidem*, 99S355528, article 16 du règlement de 1858.

continuellement maintenue à 45 cm au-dessus du niveau ordinaire de l'eau pour faire face aux fluctuations saisonnières. Le nombre d'instruments est à la hauteur des tâches entreprises. On recense entre autres la faucarde, la grippe ainsi que les petit et grand louchets qui ne sont pas des outils de maraîchage *stricto sensu*. Aujourd'hui, le processus d'entretien reste globalement le même, la dragueuse mécanique s'étant juste substituée à la courte pelle manuelle.

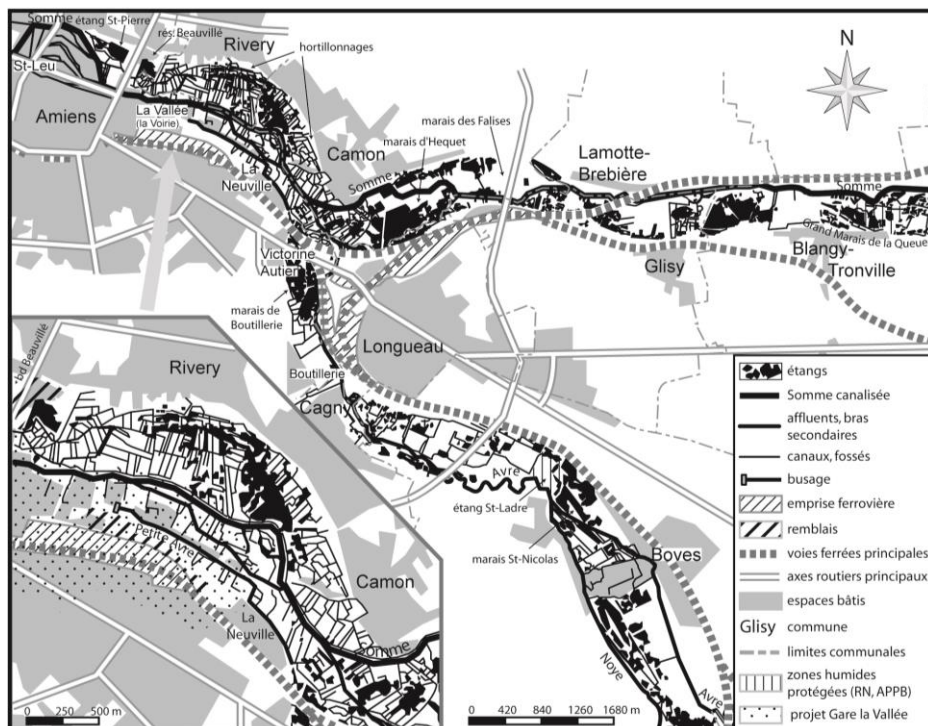


Figure 2 : complexité du réseau hydrographique des vallées de l'Avre et de la Somme en région amiénoise : le double héritage du tourbage et du maraîchage (conception et réalisation : Sylvain Dournel, laboratoire CEDETE, 2008) (source : cartes IGN d'Amiens de Corbie et de Moreuil et d'après le CSNP et Amiens Métropole)

La barque à cornets représente l'unique moyen de déplacement. De forme longitudinale (10 m de long sur 1,2 m de large), l'embarcation est caractérisée par des extrémités relevées, *les cornets*, facilitant l'accès aux aires sans en dégrader les berges. La manœuvre s'opère à l'aide d'une longue perche en bois dénommée *la pèle*. Au début du XX^e siècle, son prix moyen est estimé entre 150 et 200 F (Codiqué, 1912). Le *marché sur l'eau*, au quartier Saint-Leu, situé à proximité immédiate du centre-ville d'Amiens, constitue le

principal lieu de vente des hortillons (*figure 2*). Celui-ci a lieu trois fois par semaine, entre 5 et 11 h du matin, ce qui conduit les maraîchers à descendre la Somme la veille au soir dans des barques contenant 80 à 120 mannes de légumes et de fruits. Ces dernières sont en osier, de forme ronde et plate, de taille unique, ce qui en fait un indicateur de mesure. La variété des cultures et la distribution des récoltes dans le temps assurent une production et une vente à l'année (Demangeon, 1905 [1973]). Pour arriver à cette fin, le professionnel pratique l'assolement triennal et opère la fertilisation régulière de ses terres par fumure. En outre, tous les dix à quinze ans, l'hortillon les remodèle totalement par de nouveaux apports de tourbe extraits en profondeur. En dépit de ce système économique, le maraîcher n'a pas la maîtrise foncière de sa parcelle du fait de son coût élevé. Dans la première moitié du XIX^e siècle, un hectare vaut entre 15 000 et 18 000 F et la location annuelle près de 500 F⁴. Dans sa thèse sur la Picardie parue en 1905, Demangeon fait état de prix pouvant atteindre 12 500 F à l'hectare.

Évoluant à l'échelle locale, les hortillons forment une société géographiquement identifiée. Ces derniers habitent à proximité immédiate de leur lieu de travail, dans les quartiers de La Voirie et de La Neuville à Amiens et dans les communes de Camon et de Rivery (*figure 2*). En fin de journée, ils regagnent l'un des ports situé en périphérie et dont l'issue est close par des gardes jusqu'au lever du soleil. Les maraîchers partagent leur accès quasi exclusif aux zones de cultures avec les moines de l'abbaye de Saint-Acheul, seigneurs de La Neuville jusqu'à la Révolution française, et la cité d'Amiens, en charge de la surveillance. Si les principaux rieux et les cours d'eau sont ouverts à la promenade en barque, il n'en est pas de même pour les canaux des particuliers. Seuls les moines y ont droit de pêche, approvisionnant ainsi la ville en ressources halieutiques⁵. Ces dispositions prévalent jusqu'à l'abolition des droits seigneuriaux en 1789 et sont ensuite globalement reprises par un arrêté municipal de 1851, en réaction à la trop grande fréquentation et à la surexploitation piscicole du milieu : « cadenasement des bateaux à leur entrée dans les ports, interdiction de circuler la nuit, expulsion pendant le jour de bateaux étrangers à la culture. Chacun y gagnera : l'hortillon de la sécurité et la ville une ressource alimentaire en poissons dont elle est privée depuis bien longtemps⁶ ». Par ailleurs, les hortillons représentent une société fermée : ils ne travaillent qu'en famille, transmettent leur exploitation de père en fils et ne se marient qu'entre eux. Ils célèbrent la fête du cygne, emblème des eaux douces ainsi que saint Fiacre, le patron des

⁴ *Ibidem*, 99S355528, *Mémorial d'Amiens*, 19 juillet 1855.

⁵ *Ibidem*. 99S355528, *Mémorial d'Amiens*, 29 juillet 1855.

⁶ *Ibidem*.

jardiniers (Dubois, 1912). Sur le plan organisationnel, ces professionnels n'ont jamais formé de véritable corporation mais plutôt une sorte de communauté, marquée par l'élection d'un chef. On recense 600 à 800 maraîchers au milieu du XIX^e siècle⁷ et 1 000 dans les années 1900.

En conséquence, les apports de tourbe et d'alluvions, les conditions hydrologiques et la proximité de la ville d'Amiens constituent autant d'éléments locaux propices au développement du maraîchage. Il en ressort un corps de professionnels bien implanté dans la vie économique amiénoise jusqu'au début du XX^e siècle. De plus, en raison des travaux d'entretien permanents encore valables de nos jours et malgré le déclin contemporain du nombre d'hortillons, la morphologie complexe du site représente l'exemple le plus abouti de la valorisation des marais tourbeux à des fins agricoles : les *hardines* de Ham et de Péronne (vallée de la Somme) et les *aires* de Beauvais (vallée du Thérain) sont des cas similaires mais de moindre envergure. Seulement, sur le plan morphologique, les hortillonnages abritent également une multitude de plans d'eau, témoins d'une autre économie active : le tourbage.

I-2 Les étangs, relique paysagère de l'ancienne extraction de la tourbe à des fins combustibles

L'extraction de la tourbe dans la vallée de la Somme ne s'est ni opérée de manière linéaire dans le temps, ni diffusée de manière égale dans l'espace. Les premières références de tourbage remontent au début du XIII^e siècle (Cloquier, 2006) mais ne concernent que des sites ponctuels à l'échelle du bassin versant. L'exploitation s'y généralise au cours de l'époque moderne avant de s'intensifier durant les XVIII^e et XIX^e siècles. Produit de substitution au bois de chauffe, la tourbe présente un attrait économique grandissant, concordant avec la fin des grands défrichements du XVII^e siècle et la conjoncture d'accroissement démographique. Face à cela, l'invention du grand louchet en 1786 par Éloi Morel, tourbier de la vallée de l'Avre, conforte cette dynamique. Composé d'un manche de 4 à 8 m et d'un fer quadrangulaire tranchant à son extrémité (de 70 cm à 1 m de long sur 10 cm de large), ce nouvel outil sort jusqu'à 6-7 m de tourbe sous le niveau de l'eau, accédant alors à la couche noire de bonne qualité (*photo 1*). Il remplace le petit louchet dont les faibles dimensions ne permettaient d'extraire que 0,5 à 1,5 m d'un banc superficiel de composition médiocre. La comparaison est donc sans rapport et une telle évolution technique entraîne la baisse du prix du combustible : en janvier 1806, lorsque le stère de tourbe vaut 8,40 F, le stère

⁷ *Ibidem*. 99S355528, *Mémorial d'Amiens*, 19 juillet 1855.

de bois est estimé à 19 F⁸. Cette période d'intensification se traduit par le creusement de nombreuses fosses de tourbage (*entailles*) au milieu de surfaces marécageuses maintenues en l'état, sillonnées par un réseau dense de fossés. La diversité des formes trouve explication dans les différentes méthodes et phases d'extraction, soumises à réglementation précise.

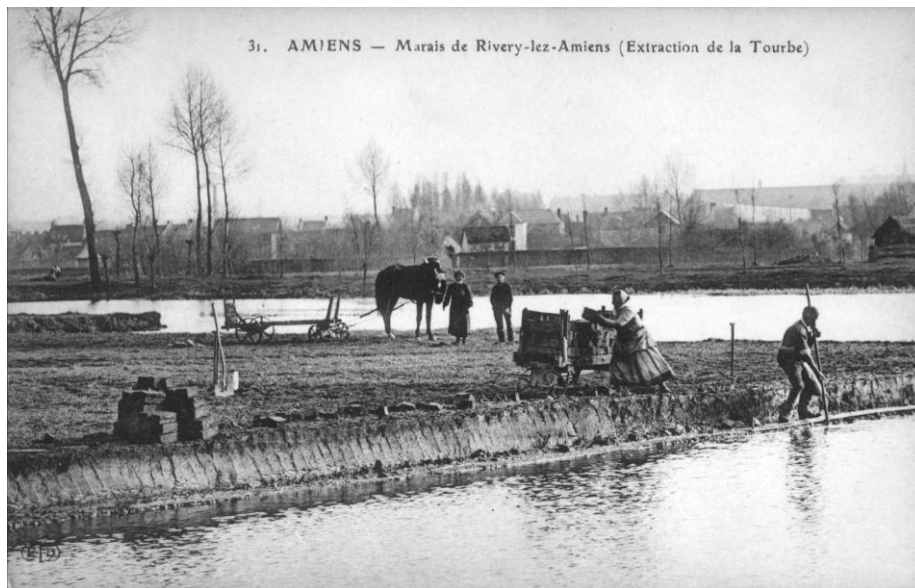


Photo 1 : tourbage dans les marais de Rivery : entre extraction au grand louchet, constitution des briques et transport vers l'étente (source : Arch. dép. Somme, DA 677)

Compte tenu de la distribution inégale de la tourbe à la grande échelle des marais, chaque parcelle fait préalablement l'objet d'un sondage fixé par procès-verbal, afin d'en mesurer l'épaisseur, voire d'en estimer la composition et la qualité par distinction de ses différentes couches. Pour cela, la vallée de l'Avre constitue un terrain d'étude porteur du fait des nombreuses sources documentaires disponibles aux Archives départementales de la Somme, à l'image des plans de tourbage des marais de Boves (1777), de Camon et Longueau (1781) et de Boutillierie à Amiens (1881). Les sondages y sont exprimés par pointe de 0,33 à 0,39 m et l'échelle de mesure est en verges. À Boves, le schéma renseigne 3,5 à 4 m de tourbe sous 30 à 60 cm de déblais dans un terrain d'environ 2,5 ha (*figure 3*). À plus petite échelle, le plan de

⁸ Chiffres relevés dans la ville d'Abbeville (Crassous, 2001).

tourbage des marais de Longueau et de Camon⁹ indique des épaisseurs localement plus contrastées, variant de 0 à 4,5 m. Enfin, le sondage d'une parcelle de 3,35 ha dans le marais de Boutillerie affine les données car il exprime l'importance des trois horizons tourbeux sur chaque lot à exploiter (*tableau I*). À partir de là, l'adjudication fixe la mise aux enchères du terrain sous forme de bail à durée déterminée, précisant notamment la surface du secteur à exploiter. À titre d'exemple, l'extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville d'Amiens, en date du 7 janvier 1881, relatif au tourbage extraordinaire du marais de Boutillerie, fait état d'une durée de concession de 12 ans pour les trois lots (*tableau I*). En fonction du délai fixé, le tourbage est rendu possible mais ne s'opère à l'année que de Pâques au mois d'août, suivant deux modes d'extraction distincts et complémentaires. Depuis les rives du marais, le découennage prépare le terrain préalablement à l'exploitation de la tourbe, par le retrait des déblais au petit louchet, sur une bande de 40 cm de large. En revanche, la profondeur de la couche superficielle change selon les parcelles, à l'image des variations recensées dans les trois marais de l'Avre (*figure 3* et *tableau I*). Une fois opéré, le tourbier y fixe une planche, *la ligne*, pour stabiliser la base servant d'appui à l'extraction effectuée à fleur d'eau (*photo 1*). Enfoncé verticalement, le grand louchet sort un pain de tourbe d'environ 1 m de long sur 10 cm de large, directement sectionné au sol, à l'aide d'un couperet ou d'une petite bêche, pour en modeler quatre à cinq briques de même taille. Ce procédé est ainsi responsable d'un élargissement continu de la fosse de tourbage au détriment des surfaces marécageuses. En complément, le professionnel drague depuis une barque à fond plat le fond du plan d'eau formé. Son accès au site est assuré par des fossés, drainant et connectant les entailles entre elles et au réseau hydrographique local (*figure 2*). La tourbe recueillie dans l'embarcation est alors broyée à pieds nus avant d'être moulée, donnant des blocs d'une taille à peu près similaire à ceux issus du grand louchet.

⁹ Arch. dép. Somme, 1 C CP 950.

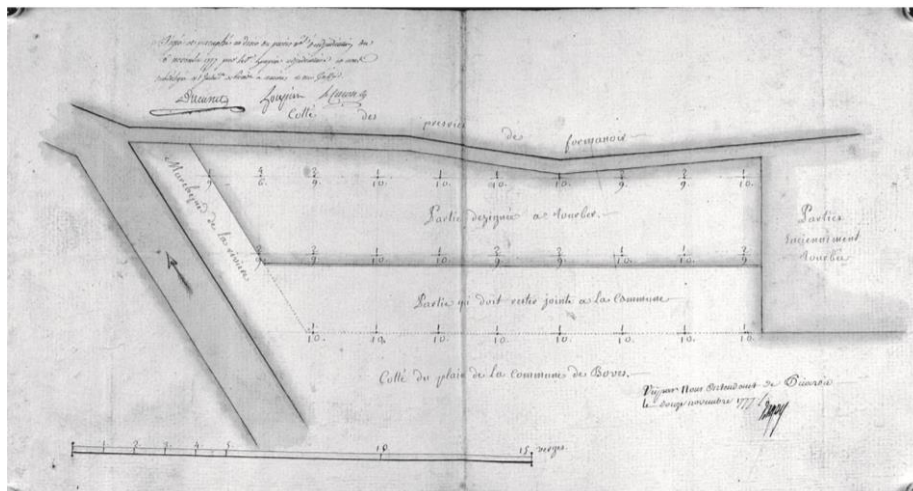


Figure 3 : plan de tourbage à Boves (1777) (source : Arch. dép. Somme, 1C CP 841/14). La parcelle est située dans l'actuelle réserve naturelle de l'étang Saint-Ladre, entre l'étang du même nom, les prairies de Fortmanoir et le cours de l'Avre. En revanche, il est impossible aujourd'hui d'évaluer l'effectivité de ce tourbage du fait de l'état de la parcelle. ²⁹ signifie 2 pointes de terre sur 9 pointes de tourbe (1 pointe fait entre 0,33 et 0,39 m).

lot	surface (ares)	épaisseur des déblais (m)	épaisseur de tourbe (m)				mise à prix pour 12 ans (franc germinal)
			grise	noire	mousseuse	total	
1	133,54	2,45	0,09	1,2	0,16	1,45	8 500
2	94,6	2,32	0,02	0,73	0,75	1,5	4 000
3	106,94	2,06	0,04	0,76	0,8	1,6	5 000

Tableau I : projet de tourbage dans le marais de Boutillerie (source : extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville d'Amiens en date du 7 janvier 1881, Arch. dép. Somme, 99O278)

À titre de comparaison, le quintal de blé vaut 27 F en 1820 comme en 1913 et le kilo d'huile d'olive 3,6 F en 1820 (Sédillot, R., 1879 – *Histoire du franc*, Paris)

Imbibées d'eau à 90 %, les briques font l'objet d'un procédé complexe de séchage pour atteindre l'état de combustible : « [...] au bord de toutes les rivières de la Picardie centrale, de grandes taches brunes régulières tranchent sur le gazon des marais : ce sont *les étentes* des mottes de tourbe qui sèchent » (Dubois, 1912 : 21) Des parcelles marécageuses réservées à cet usage sont arrêtées dans les plans de sondage, à l'image des périmètres d'extraction (figure 3). Les blocs sont plusieurs fois retournés pour en assurer un séchage

intégral. De nombreux clichés témoignent de dispositions successives, désignées localement en *pilettes*, en *catelets*, en *lanternes*, en *demi-piles* et en *tierces* (Dubois, 1912 : 29 ; Duquef, 2006). Avant le chargement en charrette ou *tombereau* au mois de septembre, les briques sont préalablement numérotées et marquées à la chaux des initiales de l'exploitant ou de l'adjudicataire.

La diversité des opérations participant à la constitution du combustible fait appel à une main d'œuvre en nombre approprié. Chaque individu s'atèle ainsi à une tâche précise. À titre d'exemple, lorsque les hommes manient le grand louchet, les femmes s'activent essentiellement à l'étente. À l'image des hortillons, les tourbiers forment une communauté spécifique, évoluant la plupart du temps à l'échelle locale. Ils travaillent du lever du soleil à la fin de l'après-midi, prennent leurs pauses et leurs repas dans des abris en roseau ou en torchis (Dubois, 1912 ; Defer, 1998) et logent dans des chaumières, situées non loin des tourbières. Ces ouvriers travaillent pour le compte d'une commune ou d'un particulier, vivent de l'exploitation saisonnière de la tourbe mais possèdent aussi une vache pour subvenir à leurs besoins quotidiens. Parfois, ceux-ci gagnent les plateaux céréaliers l'été pour s'employer à la moisson (Demangeon, 1905 [1973]). Ces habitants des vallées de l'Avre et de la Somme trouvent dans la proximité d'Amiens un marché fructueux, comprenant les besoins des particuliers et des artisans (quartier Saint-Leu, *figure 2*). Autrement, le combustible est exporté dans la région : Demangeon signale d'ailleurs sa commercialisation à Beauvais avant que les habitants de la cité se mettent au tourbage. Durant la phase d'exploitation intensive, la Somme devient même le premier exportateur de tourbe du pays (Dubois, 1912) : on relève 83 920 tonnes de matière extraite en 1880 (Demangeon, 1905 [1973]). Néanmoins, ce total ne comprend pas seulement les quantités destinées à la vente. L'extraction est également opérée annuellement et par sections progressives dans le cadre de tourbages communaux ordinaires, effectués pour les besoins de chauffage des habitants. Pour cela, les procès-verbaux d'emparquement des communes de Boves et de Camon, concernant les marais Saint-Nicolas et les marais d'Hequet et des Falises (*figure 2*), constituent de précieux témoignages, échelonnés sur l'ensemble du XIX^e siècle¹⁰. Le règlement adapté fixe notamment les dates de début et de fin d'exploitation, détermine le déroulement du séchage, annonce les frais de commandement et de surveillance par stère et nomme le contremaître en charge de la direction du tourbage. D'ailleurs, seuls « les chefs de ménage »

¹⁰ *Ibidem*, 99S131/8 et 99S164/2.

résidant plus de neuf mois de l'année dans la commune en question peuvent participer à cette entreprise.

Par conséquent, l'intensification du tourbage survient dans l'histoire contemporaine des zones humides de l'Amiénois et en bouleverse la morphologie de façon notable (*photo 2*). Son attrait économique grandissant justifie une exploitation forte consommatrice d'espace, comprenant à la fois les surfaces d'extraction et d'étente. Les conflits d'usage entretenus avec les autres activités des fonds de vallée expliquent l'action réglementaire des pouvoirs publics à partir du XVIII^e siècle (Crassous, 2001). De nombreux témoignages attestent en effet de pressions exercées sur le pâturage en prairie humide (Ansart, 1995). En revanche, la présence ponctuelle d'entailles au cœur et en bordure des hortillonnages (*figure 2*) pose la question de la nature des liens entretenus avec les maraîchers. Le métier connaît son heure de gloire à l'aube du XX^e siècle, laissant supposer une concurrence soutenue quant à l'usage des marais tourbeux. Pour cela, les tableaux d'émargement des chefs de ménage participant aux tourbages communaux de Camon apportent un premier élément de réponse dans la mesure où des hortillons y sont référencés à maintes reprises.



Photo 2 : le marais des Trois Vaches dans la vallée de l'Avre : des étendues aquatiques héritées de l'extraction de la tourbe écornées par les habitats collectifs sur remblais de Victorine Autier (cl. S. Doumel, 2004)

Bien que marqués par des temporalités différées, le maraîchage et l'extraction de la tourbe sont comparables sur certains points. Tous deux génèrent une transformation draconienne du milieu et sont à l'origine de communautés sociales spécifiques, fortement impliquées dans la vie économique amiénoise. Cependant, au début du XX^e siècle, les progrès portés par la Révolution industrielle annoncent un changement de conjoncture déterminant pour les deux activités et pour les zones humides en général.

II- Modalités géohistoriques de la mise en nature de zones humides anthropisées

L'exploitation intensive des marais par le tourbage et le maraîchage s'estompe progressivement au cours du XX^e siècle. De vastes étangs et de nombreux fossés modelés sur plusieurs siècles persistent encore à ce jour mais sont depuis peu considérés comme des symboles de biodiversité et de qualité paysagère. Dans cette perspective, l'analyse des conjonctures contemporaines s'impose afin de passer en revue les facteurs du déclin économique et d'en relever les évolutions morphologiques induites, à l'origine de l'actuelle reconsidération de ces espaces, à première vue sans rapport avec leur passé humanisé.

II-1 La perte progressive des fonctions économiques et le déclin des marais tourbeux au cours du XX^e siècle

Les progrès portés par la Révolution industrielle au XIX^e siècle amorcent le déclin progressif du maraîchage et du tourbage en région amiénoise. Pourtant, plusieurs expériences semblent d'abord présager le contraire, générant des sursauts de production pour les deux activités.

L'ouverture de la ligne de chemin de fer entre Amiens et Paris permet aux hortillons d'y exporter leurs légumes jusqu'aux halles ; le même phénomène s'observe à Lens. Les apports de la motorisation au début du XX^e siècle complètent le dispositif à l'échelle locale en assurant des ventes dans les bourgs autour de la capitale picarde (Albert, Canaples, Corbie, Flixecourt). Cependant, ces exemples restent rares et Pierre Dubois fait part de son scepticisme vis-à-vis de la stratégie de vente des maraîchers : « [...] aujourd'hui, ils ne semblent plus se douter que leur position, entre Paris et Londres, est singulièrement favorable : ils ignorent aussi que d'autres, bien plus éloignés, de Roscoff ou d'Angers, ont obtenu des services réguliers, à très bas prix, d'expéditions sur Paris [...]. Ce serait un grand service à rendre aux hortillons que de leur révéler les conditions modernes de la vente

marâchère, que d'obtenir en leur faveur, de la Compagnie du Nord, des dispositions analogues à celles si intelligemment prises par la Compagnie d'Orléans » (Dubois, 1912 : 18). Enfin, l'invention du wagon frigorifique sonne le glas du marâchage. L'importation de fruits et de légumes en provenance du Benelux et d'autres provinces françaises, en quantité et à prix plus compétitif que les produits locaux, confirme l'inversion de tendance. Il en ressort une baisse considérable du nombre d'hortillons : 950 en 1906, 110 en 1960, 65 en 1965 et 7 à la fin du siècle.

Dans une autre mesure mais suivant la même logique, le tourbage pâtit de la concurrence du charbon, plus calorifique, provenant de la région voisine et amené par le chemin de fer. Dans le département de la Somme, les rapports annuels de l'ingénieur en chef des mines du début du XX^e siècle évoquent également le manque d'ouvriers, aussi bien dans les exploitations communales que particulières, auquel s'ajoutent l'épuisement des meilleures surfaces tourbeuses et les bouleversements de la Première Guerre mondiale. Ainsi, la production passe du régional au local et la consommation se limite désormais aux seuls sites d'extraction. En l'espace de cinq ans (1908-1913), le nombre de tourbières exploitées par les particuliers chute de 86,6 % et de 37 % pour les tourbières communales¹¹. En région amiénoise, seules les communes de Glisy et de Thézy-Glimont demandent l'autorisation de tirer le combustible en 1915. Ensuite, l'utilisation de ce dernier décline radicalement avant de reprendre légèrement au cours de la Seconde Guerre mondiale, comme à Boves et à l'étang Saint-Pierre (*figure 2*), du fait des mauvais approvisionnements en charbon. En revanche, la mécanisation du tourbage, développée par Noé Delassus en 1942 ne relance l'activité extractive que de façon ponctuelle, bien loin d'Amiens. De même, la diversification des usages de la tourbe reste mineure. On relève entre autres la vocation fertilisante de ses cendres, pour autant soumise à la concurrence des engrais commerciaux, ainsi que ses propriétés absorbantes et désinfectantes, notamment valorisées par les tissus hygiéniques du docteur Rasurel.

Par conséquent, la diffusion des innovations industrielles en région amiénoise vient brusquement contredire le système économique des marais tourbeux assis sur plusieurs siècles, annonçant le déclin progressif du marâchage et du tourbage durant la première moitié du XX^e siècle. Ce changement de conjoncture conforte alors certaines conceptions hygiénistes et aéristes étayées depuis la fin du XVIII^e siècle, dénonçant les atteintes à la santé portées par les zones humides en milieu urbain. Certains récits d'époque illustrent la mauvaise conjoncture de l'économie extractive sous emprise de condamnation

¹¹ *Ibidem*, 99S378585, d'après le rapport de l'Ingénieur en chef des Mines.

sociale : « [...] la tourbe de la Somme est un combustible encombrant, malodorant, aqueux, donnant peu de flamme et de chaleur » (Dubois, 1912 : 30). La nouvelle de Léon Duvauchel (1889 : 83) sur le tourbier renseigne également sur les conditions de travail : « Depuis pour le moins une trentaine d'années, Prudent Pauquet pratiquait son pénible métier : aussi y était-il devenu d'une habileté appréciée par les marchands. Toujours ainsi, près des autres tireurs échelonnés à ses côtés, les pieds dans l'eau, humant les brouillards des matins et des soirs, sa misère l'obligeait à ne pas trop sentir les rhumatismes lui ankylosant les articulations ». Ce contexte tend à la généralisation et se manifeste sur le plan spatial par des logiques d'abandon, d'assèchement et de comblement ainsi que par le développement de zones de non-droits.

Depuis la moitié du XIX^e siècle, les hortillonnages sont davantage exposés aux crues de printemps. Les hautes eaux couvrent en premier lieu les aires les plus basses et en bordure de site, compromettant les cultures en cours et condamnant parfois irrévocablement l'utilisation de parcelles. Il en ressort l'abandon des cultures les plus vulnérables à l'humidité excessive, un accroissement des frais de production et une augmentation du prix de vente des légumes¹². Pourtant, un dispositif de vannes de moulins situées immédiatement en aval permet de contrôler le niveau des rieux. De même, la canalisation du fleuve achevée en 1825 ne nuit pas au drainage des parcelles grâce au maintien d'interconnexions hydrauliques (*Réhabilitation paysagère des hortillonnages d'Amiens, tome 1. Diagnostic.*, 2002). C'est finalement dans l'entretien plus sommaire des canaux que l'on retrouve la cause des obstacles à l'écoulement¹³. En réaction, si le règlement de 1858 fixe les conditions d'entretien du site, ce phénomène laisse présager les méfaits de la phase d'abandon au cours du XX^e siècle. Moins convoités par l'homme, ces espaces regagnent l'état initial de marécage : la tendance est à l'affaissement des aires, à l'atterrissement des rieux et des plans d'eau et au boisement général des fonds de vallée.

Cependant, face aux enjeux de la ville contemporaine en perpétuelle expansion et dans la continuité de la culture hygiéniste, l'urbaniste aspire également à modeler la physionomie de ces étendues dépourvues de fonctions. En plein essor, les infrastructures de transport constituent le premier facteur de pression urbaine, engendrant la disparition de nombreuses zones humides. Le sud-est des hortillonnages s'est fortement réduit au niveau de Longueau et de la Voirie, au bénéfice des remblais ferroviaires édifiés à partir de 1850 (*figure 2*). En outre, la construction sur talus du boulevard

¹² *Ibidem*, 99S355528, *Mémorial d'Amiens*, 19 juillet 1855.

¹³ *Ibidem*, 99S355528, *Mémorial d'Amiens*, 20 juillet 1855.

Beauvillé à la fin du XIX^e siècle, reliant le centre-ville aux quartiers nord, barre la vallée de la Somme et isole le secteur de l'étang Saint-Pierre. En amont, d'autres tracés du même genre rognent les marais tourbeux. Par ailleurs, l'explosion des déplacements stimule l'étalement du bâti, second facteur de pression sur ces milieux. En premier lieu, la canalisation de la Somme s'accompagne d'implantations d'entreprises dans le sud des hortillonnages, en rive gauche du fleuve. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, le tissu urbain gagne la partie nord, prenant appui sur l'axe desservant Rivery et Camon (*figure 2*). Sa progression sur les terres maraîchères s'intensifie après la Seconde Guerre mondiale, marquée entre autres par la construction de la résidence Beauvillé au bord du plan d'eau de Rivery et par le développement de l'habitat pavillonnaire. Le long de l'Avre, les logements collectifs de Victorine Autier sont édifiés sur une partie des marais de Boutillerie (*photo 2*) et un bras secondaire de l'affluent est busé pour faire place au réseau viaire. Ces initiatives entrent en cohérence avec certaines prescriptions de l'urbanisme moderne (Sajaloli et Dournel, 2006 à paraître), animant essentiellement l'aménagement des villes des années 1930 à 1970. La phase de déni et de négligence marque ensuite un temps d'arrêt quasi définitif aux hortillonnages. Les projets de route à grand gabarit sur le territoire de Rivery, en 1975, et de pénétrante est au sud des hortillonnages, au milieu des années 1980, sont annulés face aux contestations suscitées.

L'urbanisation et les actions émanant de l'urbanisme moderne sévissent donc localement dans les vallées, sur les espaces proches de la ville. Autrement, les marais tourbeux font l'objet de diverses formes d'appropriation anarchique, parfois sans rapport avec la proximité de l'humide. Dans cette perspective, le déclin du transport fluvial au cours des années 1960 engendre le développement de friches industrielles au sud des hortillonnages. Véritable opportunité foncière, ce périmètre attire les activités à faible valeur ajoutée (entrepôts, silos, casses de voitures,...) quand les décharges sauvages investissent les marais. Par ailleurs, ces mêmes milieux sont exposés à la multiplication de caravanes et de cabanes de loisirs, progressivement agencées en résidences secondaires. Ces dernières amorcent le mitage des zones humides par une urbanisation incontrôlée mais qui témoigne en contrepartie d'une nouvelle forme d'appropriation des hortillonnages et des étangs.

II-2 La ré-appropriation contemporaine des marais tourbeux

Sortant d'une phase de déclin économique et de désintérêt social, les hortillonnages et les marais tourbeux jouent de nouveau un rôle majeur dans la vie locale. Les sports et les loisirs de plein air trouvent en effet dans leurs caractéristiques morphologiques des facteurs propices à leur épanouissement.

Lorsque les jardins potagers se substituent aux parcelles maraîchères, le réseau de canaux et d'entailles s'ouvre au nautisme, à la pêche et à la chasse à la hutte. Par ailleurs, les promeneurs, joggeurs, cyclistes et amateurs de botanique investissent depuis peu les vallées humides, s'appropriant le chemin de halage et les sentiers existants. Non spécifiques des espaces fluviaux, ces activités profitent alors des aménités paysagères et des sensations de nature procurées par la proximité de l'eau (Bravard *et al.*, 1995). Le maraîchage et le tourbage ont bouleversé la physionomie des marais, engendrant ainsi la création de biotopes particuliers, gages de biodiversité. Véritables mosaïques végétales, les vallées humides sont entre autres animées par l'alternance d'herbiers aquatiques, de tremblants (îlots tourbeux flottants), de roselières et de fourrés arbustifs (*Réserve naturelle...*, 2006 ; *Arrêté préfectoral...*, 2007). Toutefois, la dynamique de fermeture paysagère et les atteintes portées par les activités dévalorisantes menacent l'équilibre et la diversité des milieux. Face à cela, les recensements d'espèces remarquables et d'habitats à fort intérêt patrimonial favorisent les classements de l'étang Saint-Ladre, à Boves, en réserve naturelle nationale en 1979, et du Grand Marais de La Queue, à Blangy-Tronville, en arrêté préfectoral de protection de biotope en 1987 (*figure 2*). Le conservatoire des sites naturels de Picardie (CSNP), en charge de la gestion des deux secteurs protégés depuis 15 ans, tente de répondre aux enjeux suscités. La sauvegarde du patrimoine écologique des marais tourbeux, concomitant avec leur réouverture paysagère, nécessite la restauration voire la reconstitution de biotopes (creusement de mares). Il s'agit là de revenir sur des aspects précis de zones humides au temps du tourbage, en reproduisant les mêmes effets sur le milieu que les activités révolues (curage, faucardage) et en y réimplantant certaines (pâturage). Par ailleurs, en réponse aux demandes sociales, le conservatoire a procédé à l'aménagement de sentiers pédagogiques et organise des chantiers nature pour les bénévoles. De son côté, la communauté d'agglomération Amiens Métropole s'est substituée en 2000 au syndicat intercommunal des hortillonnages dans l'entretien des rieux publics. Cette action va de concert avec l'association pour la protection et la sauvegarde du site et de l'environnement des hortillonnages (APSSEH), née de la fédération des opposants aux projets routiers des années 1970-1980. En réponse aux objectifs de l'inscription d'une partie du périmètre au titre de la loi du 2 mai 1930 (*figure 2*), l'APSSEH cherche à maintenir en l'état le paysage des hortillonnages, en incitant les particuliers à entretenir leurs berges et leurs fossés ou en se substituant aux propriétaires par le prélèvement d'une taxe. L'association assure en plus la visite en barque d'une partie du site, complétée depuis 2006 d'un parcours d'interprétation sur le chemin de halage, réalisé par

la communauté d'agglomération. Depuis le début des années 1990, les acteurs urbains travaillent en effet à la requalification des franges abandonnées des hortillonnages, surtout à partir des entrées esthétiques et fonctionnelles. Entre 1992 et 1994, l'espace vacant de l'étang Saint-Pierre se transforme en parc urbain axé sur l'aquatique et le végétal et dont les promenades sont un lieu partagé pour les résidents des quartiers environnants. En s'attachant pour une part au renouvellement et au traitement paysager du sud des hortillonnages, le projet *Gare la Vallée* poursuit le processus amorcé (*figure 2*). Annoncé comme la « porte d'entrée du XXI^e siècle », celui-ci vise au redéveloppement des liens perdus entre la ville et l'ancienne zone maraîchère, notamment par l'aménagement de jardins publics (Dournel, 2009 à paraître).

Face à une ville contemporaine étendue, segmentée, marquée par la dégradation de la qualité de vie (Sajaloli et Dournel, 2008), les hortillonnages et les étangs tourbeux occupent de nouveau une place prépondérante dans la vie locale, progressivement amorcée depuis les années 1970. Facteurs de biodiversité, de cadre de vie, de mixité sociale et d'identité territoriale, ces milieux offrent aux acteurs urbains de réelles sources d'inspiration pour la ville de demain, axée sur le développement durable et la qualité urbaine. Néanmoins, malgré cette conjoncture, le passé agricole des hortillonnages bénéficie d'un certain prestige et attire davantage l'attention des acteurs locaux que l'origine extractive des anciennes fosses de tourbage. Le traitement esthétique de l'étang Saint-Pierre et la mise en nature de certains marais par l'exploitation de leur seul potentiel écologique risquent d'en négliger leur passé artisanal et industriel.

Conclusion

La récente notoriété des hortillonnages d'Amiens et des zones humides en amont ne peut se comprendre sans en aborder leur origine et leur récente évolution. Les singularités morphologiques issues de plusieurs siècles de maraîchage et de tourbage, la végétation luxuriante témoignant ensuite du déclin de l'emprise humaine en font des lieux spécifiques. Porteurs de patrimoine culturel, de qualité paysagère et de biodiversité élevée, ces espaces constituent autant d'opportunités pour une société amiénoise en quête d'identité territoriale et de qualité de vie meilleure. La persistance du *marché sur l'eau*, la création du label *les t'chos légumes des hortillonnages*, la popularité de *la fête au bord de l'eau* illustrent la dimension culturelle des hortillonnages quand les démonstrations de tourbage lors de la nouvelle fête de marais à Blangy-Tronville témoignent de celle émergente des étangs

tourbeux. Par ailleurs, les entrées esthétiques, environnementales et ludiques animent au quotidien ces étendues humides, posant en contrepartie certains problèmes de gestion. Si les hortillonnages bénéficient de programmes de portée globale, menés par l'APSSEH et Amiens métropole, les moyens d'action sur les zones humides en amont, initiés par la communauté d'agglomération, le CSNP et d'autres associations comme la fédération de pêche, sont surtout concentrés aux seules parcelles communales. Le récent classement des vallées de l'Avre et de la Somme au réseau Natura 2000 porte néanmoins un premier pas vers une contractualisation entre acteurs publics et privés pour une gestion globale des marais tourbeux. En outre, le développement d'associations de promeneurs, joggeurs, cyclistes, actives dans la gestion des sites à l'image de l'APSSEH, peut être envisagé.

Bibliographie

- ANSART F., 1995 – Un marais pour tous. *Histoire et traditions du Pays des Coudriers*, 10, p. 22-29.
- Arrêté préfectoral de protection de biotope du Grand marais de la Queue et autres marais communaux de Blangy-Tronville, *Plan de gestion 2007-2016*, 2007 – Conservatoire des sites naturels de Picardie, 75 p.
- BRAVARD J.-P., LAURENT A.-M., DAVALLON J., BETHEMONT J., 1995 – *Les paysages de l'eau aux portes de la ville : mise en valeur écologique et intégration sociale*. Lyon, programme Rhône-Alpes de recherche en sciences humaines, Les Chemins de la recherche, 29, 331 p.
- CLOQUIER C., 2006 – L'extraction et l'exploitation de la tourbe dans la vallée de la Somme du XIII^e au XVIII^e siècle. *Quadrilobe*, 1, p. 59-67.
- CODIQUÉ E., 1912 – *Recherches sur les propriétés des sols tourbeux de la Picardie*. Paris, Ch. Amat, 180 p.
- CRASSOUS J., 2001 – La réglementation du tourbage et de la vente de tourbe aux XVIII^e et XIX^e siècles en Picardie. *Société d'Emulation d'Abbeville*, 29/1, p. 143-154
- DEFER S., 1998 – 18^e-20^e siècles. Dans la Somme autour de la tourbe. *Textes et documents sur la Somme. Revue du service éducatif des archives départementales de la Somme*, 66, 33 p.
- DEMANGEON A., 1905, (1973) – *La Picardie et les régions voisines : Artois, Cambrésis, Beauvaisis*. 4^e éd., revue et complétée par PERPILLOU A., Paris, librairie Guénégaud, 496 p. Réédition d'une thèse soutenue en 1905 sous le titre *La plaine picarde : Picardie, Artois, Cambrésis, Beauvaisis. Étude géographique sur les plaines de craie du nord de la France*.
- DOURNEL S., 2009, à paraître – Les zones humides à Amiens et Orléans. Reconstitution et transmission des paysages au défi d'une histoire tourmentée. In GALOP D., actes du colloque *Paysages et Environnement. De la*

- reconstitution du passé aux modèles prospectifs*. Chilhac, 27-30 septembre 2006, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté (Annales Littéraires ; Série « Environnement, sociétés et archéologie »).
- DUBOIS P., 1912 – *En Picardie. La vallée de la Somme : les Hortillonnages, les Pêcheries et les Tourbières*. Nantes, C. Mellinet, 32 p.
- DUQUEF Y., 2006 – L'extraction de la tourbe dans le département de la Somme. *Histoire et traditions du Pays des Coudriers*, 32, p. 19-29.
- DUVAUCHEL L., 1889 – *Le tourbier (Mœurs picardes)*. Paris, A. Saviné, 315 p.
- MANNEVILLE, O. VERGNE, V. VILLEPOUX, O., 2006 – *Le monde des tourbières et des marais. France, Suisse, Belgique, Luxembourg*, Lausanne, Paris, Delachaux et Niestlé, 320 p.
- Réhabilitation paysagère des hortillonnages d'Amiens, tome 1. Diagnostic*. 2002 – Association pour la protection et la sauvegarde du site et de l'environnement des hortillonnages, 118 p.
- Réserve naturelle de l'étang Saint-Ladre. Plan de gestion 2006-2010*. 2006, Conservatoire des sites naturels de Picardie, 95 p.
- SAJALOLI B. et DOURNEL S., 2006, à paraître – La gestion durable des zones humides : un projet à resituer dans l'histoire des cités. Actes du colloque franco-mexicain *Hortillonnages et Chinampas. Quelle gestion et quel devenir pour ces espaces fragiles et menacés ?* ; universités de Picardie Jules Verne et de Paris IV - université Autonome de l'État de Morelos (Mexique), Amiens, 15-16 juin 2006.
- SAJALOLI B. et DOURNEL S., 2008 – D'un Orléans, l'autre : étalement urbain et risque d'inondation en Val d'Orléans, in ZANINETTI, J.-M. et THOMAS-MARET, I., actes du colloque *Étalement urbain et ville fragmentée à travers le monde*, Orléans, 26-28 septembre 2007, Orléans, PUO, p. 129-139.

Mots-clés : zones humides, maraîchage, tourbage, évolutions paysagères, Amiens

Keywords : wetlands, market gardening, peat extraction, landscape evolutions, Amiens city

Résumé : les marais tourbeux des vallées de l'Avre et de la Somme à Amiens, vecteurs de biodiversité et de qualité paysagère, portent pourtant les traces de plusieurs siècles de maraîchage et d'extraction de la tourbe. Les formes spécifiques qui en résultent posent la question du poids des deux activités sur la structuration des milieux physiques. Elles confèrent ainsi aux zones humides leurs portées esthétiques, environnementales et patrimoniales majeures.

Abstract : in the city of Amiens, peaty bogs of Avre and Somme valleys are synonymous with biodiversity and landscape quality. However, their aspects indicate many centuries of market gardening and peat extraction. The specific inherited forms interrogate about effects of both activities on the structuring of the physical environment. So, they confer on the wetlands their important esthetical, environmental and patrimonial dimensions.